



Logements locatifs sociaux - 2021

État d'avancement au 15 septembre

Objectifs d'agrèments

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 16 février 2021 a territorialisé l'objectif initial de **11 740 logements locatifs sociaux** et mis en réserve régionale 200 logements PLAI supplémentaires.

L'objectif de 11 740 logements se décompose en **4 300** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **5 151** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 289** prêts locatifs sociaux (PLS).

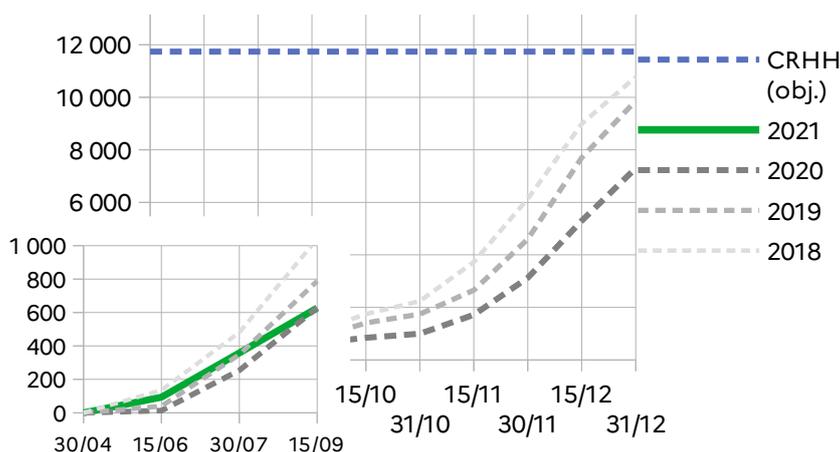
L'enveloppe budgétaire de 43,1 M€ couvre les objectifs territoriaux et inclut une enveloppe pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAI/PLUS en acquisition-amélioration, ainsi qu'une enveloppe de 300 000 € pour l'appel à projet sur les matériaux biosourcés.

État de l'avancement des agrèments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 septembre, **56** dossiers sont agréés pour **627** logements locatifs sociaux, soit 5,3 % de l'objectif (4,9 % en 2020 et 6,2 % en 2019).

Par ailleurs, 58 dossiers sont programmés pour 954 logements.

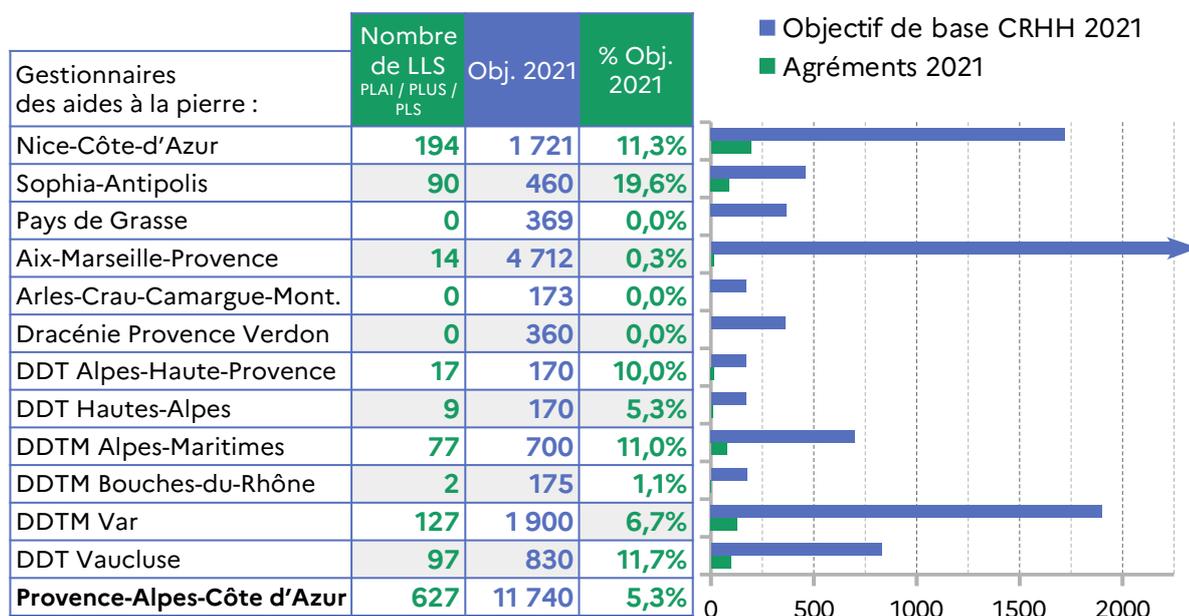


État de l'avancement des agrèments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 septembre, Sophia-Antipolis a agréé près de 20 % de son objectif.

À l'inverse, 3 délégataires n'ont pas finalisé de dossiers.



	PLAI		dont PLAI adapté		PLUS		PLS	
	PLAI agréés	/ Obj. 2021	PLAI ad. agréés	/ Obj. 2021	PLUS agréés	/ Obj. 2021	PLS agréés	/ Obj. 2021
MET NCA	54	9%	2	3%	101	13%	39	12%
CA SA	45	27%	1	6%	43	21%	2	2%
CA PG	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
MET AMP	0	0%	0	0%	2	0%	12	1%
CA ACCM	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	9	15%	0	0%	8	7%	0	0%
DDT 05	3	7%	0	0%	6	13%	0	0%
DDTM 06	34	13%	11	42%	37	12%	6	4%
DDTM 13	1	2%	0	0%	1	1%	0	0%
DDTM 83	30	4%	0	0%	50	6%	47	13%
DDT 84	34	11%	0	0%	59	16%	4	3%
PACA	210	5%	14	3%	307	6%	110	5%

Au 15 septembre, **210** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif CRHH de 4 300, soit 4,9 %, contre 3,6 % en 2020 et 4,7 % en 2019.

14 PLAI adaptés ont été financés, soit 3,1 % de l'objectif CRHH de 446.

101 logements (16%) sont dénombrés dans les dossiers acquisition-amélioration.

Autorisations d'engagement pour les logements PLAI et PLUS

Depuis 2015, les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, dans le respect de la réglementation, ont été fixées suivant les types de situation rencontrés :

- 3 400 € / lgt en prime acquisition-amélioration de base ;
- 6 800 € / lgt si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ou périmètre "petite ville de demain" ;
- 6 800 € / lgt si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 10 200 € / lgt si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile.

En 2021, ces primes AA peuvent être majorées jusqu'à 40%, à la libre appréciation du territoire de gestion, au cas par cas, pour répondre à une contrainte d'équilibre de l'opération.

Au 15 septembre, 2,67 millions d'euros ont été engagés sur le FNAP 479 (soit 6,1 % de l'enveloppe initiale) et 178 k€ sur le FNAP 480 (PLAI Adapté), soit 2,6 % de l'enveloppe initiale.

Un peu moins de 600 k€ ont été dépensés sur l'enveloppe acquisition-amélioration.

	Consommation AE (FNAP 479)	Consommation AE (FNAP 480)
Nice-Côte-d'Azur	886 880	44 712
Sophia-Antipolis	449 160	18 630
Pays de Grasse	0	0
Aix-Marseille-Provence	6 800	0
Arles-Crau-Camargue Mont.	0	0
Dracénie Provence Verdon	0	0
DDT Alpes-Haute-Provence	240 600	0
DDT Hautes-Alpes	29 400	0
DDTM Alpes-Maritimes	326 048	115 132
DDTM Bouches-du-Rhône	9 800	0
DDTM Var	307 000	0
DDT Vaucluse	413 600	0
Acquisition-Amélioration	<i>(inclus)</i>	
Matériaux biosourcés	<i>(inclus)</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 669 288	178 474

Programmation 2021

Les intentions (dossiers proposés) des organismes de logement social (OLS) dans l'outil partagé SPLS s'élèvent à environ 9000 logements (435 dossiers) au 15 septembre. Ces intentions représentent 76 % de l'objectif CRHH (73% en 2020, 67 % en 2019).

Au 15 septembre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 1581 logements (114 dossiers) dans SPLS (dont 627 logement déjà agréés (56 dossiers)). Cela représente 13,5 % de l'objectif CRHH de 11 740 logements. En 2020, les logements programmés représentaient 21% de l'objectif, et 14 % en 2019.

Les OLS sont invités à finaliser au plus vite la programmation 2021, en saisissant dans SPLS les dernières demandes programmables, et à déposer au fil de l'eau les dossiers complets en accord avec les gestionnaires.